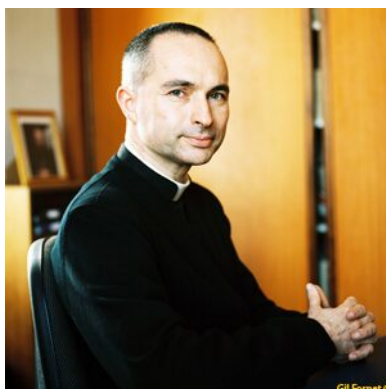


Le prince de ce monde

Publié le 1 mars 2012 · R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray) · 4 min de lecture



Le catéchisme nous enseigne que le démon peut agir sur les hommes de trois manières : par la tentation, l'obsession et la possession.

La tentation est le moyen le plus usuel, le plus commun, le plus universel. Nous en sommes d'ailleurs prévenus par l'Écriture : « *En entrant au service du Seigneur, prépare ton âme à la tentation (Si 2, 1).* » *En considérant les états plus rares, plus exceptionnels, de l'action diabolique, ce qui est utile et intéressant, nous ne devons donc jamais oublier que Satan se trouve sans cesse à nos côtés, et qu'il tourne « comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer (1 P 5, 8) »* par ses tentations ordinaires.

Cependant, il est vrai que Dieu permet au démon, dans des limites bien précises, outre la tentation, ces deux moyens plus spectaculaires que sont l'obsession et la possession. Dans l'obsession, l'homme dispose encore de lui-même, mais ses sens (spécialement son imagination) sont littéralement envahis par les fantasmagories démoniaques. Et ce qui distingue une obsession d'une simple tentation, c'est que l'obsédé ne peut, quels que soient ses efforts, se débarrasser de cette influence mauvaise.

Dans la possession, l'action du démon dépasse les sens pour atteindre directement le corps tout entier. Si l'obsédé n'était plus maître de son imagination, le possédé n'est plus maître de son corps : c'est le démon qui, directement, peut le faire parler et faire mouvoir son corps, etc. Il semble que, par un mystère de la Providence, la possession soit plus particulièrement répandue dans les pays païens, autrefois comme aujourd'hui. Sans doute, Dieu permet-il ce signe très frappant pour manifester que les faux dieux sont des démons. Cependant, la possession a toujours existé, même en pays chrétien et, au fur et à mesure que la foi recule, elle ne cesse de se répandre, comme en témoignent les exorcistes.

Me permettra-t-on une réflexion en passant ? Il me semble que le démon a trouvé, dans le monde moderne, un moyen de réaliser l'obsession sans plus se donner la peine d'agir personnellement. Les imaginations des hommes ne sont-elles pas littéralement obsédées, en effet, par ces images que leur fournissent continuellement les écrans dont notre monde est rempli ? D'ailleurs, le langage a spontanément baptisé « chaînes » les télévisions, et « toile d'araignée » l'internet. Oui, le démon peut se reposer, car malheureusement les hommes font désormais eux-mêmes son travail.

Cependant, lorsque nous parlons du démon, nous ne devons en aucune manière le rendre égal à Dieu : il n'est qu'une simple créature, entièrement soumis à l'autorité de Dieu. Certes, Dieu lui donne la permission d'agir, mais dans des limites étroites. Si le démon peut agir sur notre partie corporelle, habituellement par la tentation, exceptionnellement par l'obsession voire la possession, il ne peut aucunement agir sur notre âme spirituelle (intelligence et volonté), sauf si nous-mêmes, librement, lui donnons accès par le péché. Le plus grand des possédés, s'il ne dispose plus de son corps, garde toujours la libre disposition de la forteresse intérieure de son âme et peut, avec la grâce de Dieu, refuser par sa volonté les suggestions du démon.

Enfin et surtout, l'action du démon ne dépasse jamais nos forces : avec la grâce divine, nous pouvons toujours accomplir les commandements de Dieu. Si donc nous devons craindre le démon, car c'est une créature puissante et entièrement méchante, nous ne devons pas être terrorisés par lui, car la rédemption de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a définitivement libérés de son funeste empire.

Abbé Régis de Cacqueray †, Supérieur du District de France

Source : Fideliter n° 206

Source : laportelatine.org/spiritualite/fideliter-206-le-prince-de-ce-monde-abbe-de-cacqueray

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France